PEUPLES AUTOCHTONES : LA RÉCONCILIATION PASSE D'ABORD PAR LA RECONNAISSANCE

La réconciliation avec les Autochtones et le devoir de mémoire qui s'impose par rapport au génocide culturel des pensionnats indiens posent les bases d'un nouveau dialogue social. Mais pour construire une société plus juste, il faut accepter qu'ils prennent eux-mêmes les décisions quant au présent et à l'avenir de leurs communautés.

CAROLE LÉVESQUE
Professeure titulaire, Institut national de la recherche scientifique

Au printemps 2015, le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada confirmait ce que les Autochtones savaient depuis longtemps : les pensionnats indiens ont constitué pendant plus d'un siècle une entreprise sans équivoque de génocide culturel qui a transformé durablement la trajectoire de dizaines de milliers de jeunes garçons et de jeunes filles provenant de centaines de communautés amérindiennes et inuite à travers le Canada.

Lors du dévoilement du rapport de la Commission, des milliers de Canadiens et de Québécois se sont demandé pourquoi ils n'avaient jamais entendu parler de cette catastrophe humaine. Comment se fait-il qu'on ne leur ait pas enseigné ce côté peu reluisant de notre histoire ? Si ces réactions traduisent un intérêt certain pour des peuples dont les cultures et les savoirs demeurent toujours méconnus, elles sont aussi à l'image d'une nouvelle sensibilité citoyenne à l'égard des Autochtones.

Au cours des dernières décennies, on a bien sûr pu observer diverses formes de soutien et de solidarité de la part de Québécois pour les revendications politiques, juridiques, linguistiques et territoriales des Premières Nations et des Inuits. Cependant, les préoccupations actuelles ouvrent la porte à l'émergence de nouvelles dynamiques relationnelles entre Autochtones et non-Autochtones. Que s'est-il donc passé pour que l'on assiste aujourd'hui à ce vent de changement, et quelles avenues s'offrent maintenant aux uns et aux autres ?

UNE SOCIÉTÉ CIVILE AUTOCHTONE

Ces dernières années, plusieurs villes québécoises – comme Montréal, Val-d'Or, Sept-Îles, La Tuque, Saguenay – ont été le théâtre d'une nouvelle proximité culturelle. En effet, une population autochtone engagée et de plus en plus présente en milieu urbain s'est fait remarquer par ses interventions soutenues sur diverses tribunes de la sphère publique. Jugée déran-

geante et envahissante par plusieurs, cette cohabitation ouvre certes la porte à de nouvelles situations de racisme, à du rejet, à une mise à l'écart. Mais à l'inverse, elle interpelle différemment de nombreux citoyens, leaders et intervenants de divers milieux manifestant un réel désir de compréhension et de partage.

Parallèlement à ce phénomène, on assiste à de multiples initiatives autochtones de réconciliation et de reconstruction sociale grâce à des collaborations inédites entre instances de gouvernance autochtones et non autochtones. Par exemple, on constate la mise en œuvre de projets rassembleurs et particulièrement novateurs dans le domaine de la santé, en milieu scolaire et en économie sociale. Citons notamment la création en 2014 de la Clinique Acokan, installée au Centre d'amitié autochtone de La Tuque, qui vise à offrir un environnement culturellement sécuritaire aux patients autochtones de la région environnante. Ce projet est d'autant

On assiste à de multiples initiatives autochtones de réconciliation et de reconstruction sociale grâce à des collaborations inédites entre instances de gouvernance autochtones et non autochtones.

COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a mené ses travaux de 2009 à 2014. Elle visait à faire la lumière sur les sévices et préjudices vécus par les enfants autochtones dans les pensionnats indiens. Pendant ces cinq années, la CVR a recueilli des milliers de témoignages auprès des survivants des pensionnats. Son rapport final, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, comprenant notamment 94 recommandations, a été rendu public en juin 2015. Le sommaire du rapport est disponible en ligne: www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/French_Exec_Summary_web_revised.pdf.

plus pertinent que plusieurs Autochtones ne font pas confiance aux services de santé existants. Il en résulte d'ailleurs des diagnostics tardifs, des traitements plus complexes, un manque d'accompagnement et d'écoute, une absence de suivi et de mesures de prévention ciblées.

Soulignons également les nombreux projets éducatifs développés ces dernières années en milieu scolaire, notamment à l'instigation du Conseil en éducation des Premières Nations, qui créent des passerelles entre les écoles autochtones et les écoles ou les commissions scolaires du réseau québécois. Avec des taux de décrochage importants dans la population autochtone et une relation plombée avec le milieu scolaire due notamment à l'épisode des pensionnats indiens, dont les séquelles sont encore vives –, ces initiatives favorisent de plus en plus le recours à des modes d'apprentissage collaboratifs inspirés des traditions intellectuelles autochtones et à leurs propres systèmes de savoirs.

L'État, qu'il s'agisse du fédéral ou du provincial, n'est désormais plus le seul interlocuteur des Autochtones.

Par ailleurs, dans une société marquée par le néolibéralisme, cette nouvelle proximité culturelle favorise la convergence de nombreux défis. Une parenté d'intérêts réunit un nombre croissant d'Autochtones et de non-Autochtones autour

LES PENSIONNATS INDIENS

Entre le milieu du 19e siècle et la fin du 20e, le Canada a envoyé de force plus de 150 000 enfants autochtones dans des dizaines d'établissements d'enseignement dirigés pour la plupart par des communautés religieuses. Dans ces établissements, une discipline de fer était de rigueur, et il était interdit de parler les langues autochtones et de pratiquer des coutumes autochtones, sous peine de punitions graves. Plus de 4000 enfants sont morts à cause de maladie ou de mauvais traitements. Plusieurs ont disparu sans laisser de trace.

Pour en savoir plus: Madeleine Dion Stout et Gregory Kipling, *Peuples autochtones, résilience et séquelles du régime des pensionnats*, Ottawa, Fondation autochtone de guérison, 2003.

IDLE NO MORE

Ce mouvement autochtone de protestation – dont on pourrait traduire le nom par *Fini l'inertie!* – a pris son envol à l'automne 2012 grâce à l'initiative de quatre femmes de la Saskatchewan qui souhaitaient dénoncer les politiques fédérales conservatrices à l'encontre des Peuples autochtones. Il s'est rapidement étendu à la grandeur du pays et notamment au Québec, où il est devenu un nouveau vecteur d'affirmation identitaire.

Pour en savoir plus: Gabrielle Brassard-Lecours, « Autochtones, debout! », *Gazette des femmes*, 2 mai 2013, www.gazettedesfemmes.ca/6752/autochtones-debout/.

d'enjeux partagés : des soins de santé améliorés et accessibles à toutes les populations, des écoles plus performantes, des ressources naturelles protégées, des entreprises solidaires et socialement ancrées.

L'État, qu'il s'agisse du fédéral ou du provincial, n'est désormais plus le seul interlocuteur des Autochtones. La société civile québécoise peut aussi jouer un rôle de premier plan dans les batailles que ceux-ci mènent pour l'amélioration de leurs conditions d'existence, le respect de leurs droits et la reconnaissance de leur modernité.

Quant à la société civile autochtone, mobilisée entre autres à travers le mouvement des centres d'amitié autochtones, elle ajoute une dimension collective et transversale au projet autonomiste des Peuples autochtones. Sous son impulsion, les milieux urbains sont devenus un lieu de rencontre pour les diverses Premières Nations, un espace à la fois géographique et symbolique permettant de construire une appartenance nouvelle qui déborde leurs frontières respectives et engendre une configuration géopolitique renouvelée entre les villes et les communautés autochtones sur réserve. Début 2013, on l'a clairement vu avec le déploiement du mouvement de protestation Idle No More, qui

Une parenté d'intérêts réunit un nombre croissant d'Autochtones et de non-Autochtones autour d'enjeux partagés.

s'est d'abord étendu dans une majorité de villes québécoises pour ensuite rejoindre les communautés autochtones à la grandeur de la province.

RECONNAISSANCES NÉCESSAIRES

Pour que ce vent de changement s'incarne dans des actions concrètes de transformation et de développement, il faudra par contre dépasser le stade des bonnes intentions pour reconnaître, à la fois collectivement et sur un plan institutionnel, l'incontestable contribution des Autochtones à la prospérité sociale, économique et culturelle du Québec.

de la société québécoise ou canadienne, un peu comme si nos propres standards étaient devenus la référence absolue. Que ce soit en santé, en éducation ou en environnement, nous avons encore tendance à croire qu'il suffit d'adapter ou d'ajuster les mesures en vigueur au « cas des Autochtones » pour ainsi tenir compte de leurs réalités. C'est loin d'être acceptable, car les logiques et dynamiques sociétales ne sont pas nécessairement les mêmes dans le monde autochtone. Par exemple, la famille en contexte autochtone correspond à une unité sociologique dont les codes, les responsabilités et les valeurs sont

> Il importe que les deux sociétés civiles (québécoise et autochtone) puissent avancer côte à côte et non se fondre l'une dans l'autre.

Les Québécois devront franchir plusieurs étapes afin de contribuer véritablement à la réconciliation. Se sentir solidaires des Peuples autochtones et soutenir leurs actions afin de combattre les inégalités est une chose. Reconnaître leurs institutions, valeurs et principes éthiques, accepter qu'ils prennent eux-mêmes les décisions quant au présent et à l'avenir de leurs sociétés en est une autre.

Trop souvent, nos comportements quotidiens sont empreints, parfois même à notre insu, de cette idéologie du rattrapage qui confine les Autochtones à la remorque

propres à ces cultures. En d'autres mots, la reconnaissance doit s'accomplir à travers la prise en compte de la différence ; il ne faut pas la nier et encore moins la banaliser. C'est la raison pour laquelle il importe que les deux sociétés civiles (québécoise et autochtone) puissent avancer côte à côte et non se fondre l'une dans l'autre.

Un état de reconnaissance ne saurait donc se réduire à un ajustement arbitraire ou temporaire, ni se limiter aux exactions du passé, aussi tragiques soient-elles. Il doit s'accompagner d'une consolidation véritable des structures, valeurs, pra-

tiques et institutions autochtones contemporaines, de même que d'un processus de transformation continue des mentalités, des actions et des choix au sein de la société québécoise. L'éducation est sans aucun doute une voie privilégiée à cet égard, autant à l'échelle du pays qu'au sein du monde autochtone. Il y en a d'autres, tout aussi fondamentales : participation équitable à l'économie, renouvellement des politiques destinées aux Peuples autochtones, valorisation de l'engagement communautaire, volonté ferme de mettre fin aux violences perpétrées contre les femmes et les enfants autochtones. Voilà quelques piliers de la décolonisation et de la rencontre citoyenne qui sont présentement à l'œuvre et sur lesquels repose le réel défi du vivre-ensemble.

Les autorités autochtones ont déjà fait le pari de la modernité en mettant de l'avant leurs propres initiatives en faveur de l'égalité et de l'équité, démontrant du même coup leur résilience et leur capacité d'innovation. De jeunes leaders, masculins comme féminins, prennent aujourd'hui le relais et n'hésitent pas à faire entendre leur voix afin de contribuer à créer les conditions d'une société où la justice ne sera plus un accident de parcours mais bien un projet de vie collectif. Apprendre du passé est évidemment nécessaire à la guérison, mais les Québécois doivent surtout mieux comprendre les impératifs de cette modernité autochtone. Il n'est plus possible désormais d'ignorer l'affirmation citoyenne autochtone. ◊

L'ÉTAT DU QUÉBEC 2016

ÉDITION 20e ANNIVERSAIRE

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

DEL BUSSO